

SECRETARIAT GÉNÉRAL

UNIVERSITÉ JOSEPH KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 03

Tél. : (226) 25-30-70-64/65

Fax. : (226) 25-30-72-42

Télex : 5270 BF



change de con
BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

Ouagadougou, le

03 JUILLET 2024

Communiqué n°2024-0000308 /MESRI/SG/UJKZ/P
relatif au test d'entrée en 1^{ère} année à l'Institut Burkinabè des Arts et Métiers
(IBAM), session 2024

Le Président de l'Université Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des titulaires du Baccalauréat des séries C, D, E, A, G1, Bureautique professionnel, G2 et G3 des sessions de 2023 (n'ayant pas déjà fait la première année à l'IBAM) et 2024, qu'il est ouvert sur la plateforme Campusfaso <https://www.campusfaso.bf/formations/candidature> pour la rentrée universitaire 2024-2025 un test de recrutement d'étudiants en première année de la Licence dans les filières de formation suivantes :

1. Comptabilité Contrôle Audit (CCA) : BAC série G2, G3, C et D (60 places) ;
2. Assurance Banque Finance (ABF) : BAC série C, D et G2 (35 places) ;
3. Assistant de Direction (option Bilingue (ADB), option comptable (ADC)) : BAC série A, G1 ou BAC professionnel bureautique (25 places) ;
4. Informatique (MIAGE, RI-MT) : BAC série D, C ou E (25 places) ;
5. Marketing et innovation digitale (MID) : BAC série A, C, D, G2, TVC (20 places).

Le régime de la formation qui dure trois (03) ans est celui du système Licence-Master-Doctorat (LMD).

I. Composition de dossier

1. Pour les bacheliers nationaux :

Renseigner correctement les informations complémentaires demandées sur la plateforme lors de la création de votre compte.

2. Pour les bacheliers non nationaux :

Les documents à fournir sont sur la plateforme Campusfaso.

II. Frais d'examen de dossier et participation au test d'entrée

Les frais de gestion du dossier s'élèvent à quinze mille cinq cent (15 500) F CFA payables sur la plateforme Campusfaso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money.

III. Soumission des candidatures

La soumission des dossiers de candidature se fera en ligne sur la plateforme Campusfaso (<https://www.campusfaso.bf/formations/candidature>) **du 25 juillet au 10 août 2024 à 23H59mn GMT**. A cet effet, chaque candidat doit se rendre sur le site <https://www.campusfaso.bf> dans la rubrique candidature en vue de créer :

- un compte sur la plateforme pour obtenir un identifiant national d'étudiant (INE) ;
- son dossier sur la plateforme et l'y déposer.

La validation de la demande de candidature est conditionnée par le paiement des frais d'examen de dossiers, qui s'élèvent à quinze mille cinq cents (15 500) F CFA, sur la plateforme campusfaso par Coris Money, Moov Money ou Orange Money.

IV. Dispositions particulières, calendrier des épreuves et informations complémentaires

1. Le test se déroulera **le mardi 03 septembre 2024 à partir de 6 heures 30 minutes dans les amphithéâtres Libyens de l'Université Joseph KI-ZERBO pour les filières ABF, ADB, ADC et CCA et au sein de l'IBAM pour Informatique et MID ;**
2. La répartition des candidats sera affichée au plus tard **le vendredi 30 août 2024 devant les amphithéâtres Libyens et au sein de l'IBAM ;**
3. Les résultats seront communiqués au plus tard **le 10 septembre 2024.**

V. Frais d'inscription et de formation

- Pour les admis au test d'entrée **1^{ère} année**

	Ressortissants d'un pays de l'UEMOA		Ressortissants d'un pays hors zone UEMOA
	Régime étudiant	Régime particulier	Tout régime
Frais d'inscription	16 500 FCFA/an	51 500 FCFA/an	251 500 FCFA/an

- Pour les admis sur titre

	Ressortissants d'un pays de l'UEMOA		Ressortissants d'un pays hors zone UEMOA
	Régime étudiant	Régime particulier	Tout régime
Frais d'inscription	16 500 FCFA/an	51 500 FCFA/an	251 500 FCFA/an
Frais de formation	250 000 FCFA/an	250 000 FCFA/an	250 000 FCFA/an

NB : Les candidats sont informés que l'admission au test n'implique pas l'attribution automatique d'une bourse de l'enseignement supérieur ;

Pour toute information complémentaire, s'adresser à l'Institut Burkinabè des Arts et Métiers (IBAM) Tél. : (226) 25-30-70-64/65.

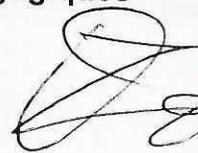
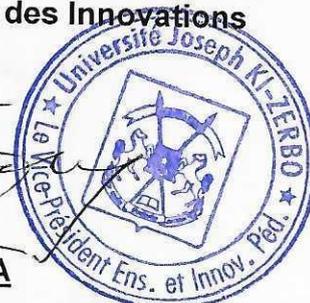
Diffusion :

- trois (03) fois par jour : matin, midi et soir pendant sept (07) jours.

Ampliations :

- DAOI
- VP/EIP
- AC
- IBAM
- DSI
- Large diffusion

**P/ le Président et par délégation,
Le Vice-Président chargé des
Enseignements et des Innovations
Pédagogiques**

Dr Bernard ZOUMA

Maître de conférences

Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques